

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

EXPÉNATURE

Nom de l'établissement : ExpéNature

Adresse : 168 Avenue du Président Wilson

Téléphone : 04 42 83 64 46

E-mail : contact@expenature.fr

Site internet : <https://expenature.fr/>

Responsable / Directeur : VIALE Romuald

Date de mise à jour du registre : 04/09/2026

1. Présentation de l'établissement

ExpéNature propose des activités de pleine nature et de découverte, notamment :

- Canyon sec / via corda
- Spéléologie
- Kayak de mer
- Kayak
- Paddle
- Course d'orientation
- Escalade
- Randonnée
- VTT
- Randonnée palmée

L'établissement accueille les personnes en situation de handicap et met en place, lorsque cela est possible, des adaptations et un accompagnement individualisé en fonction des besoins de la personne.

Les personnes souhaitant bénéficier d'un accompagnement ou d'une aide spécifique sont invitées à signaler leur situation lors de la réservation afin que l'équipe puisse préparer au mieux leur accueil.

2. Accès et stationnement

Stationnement

Le stationnement est possible :

- au **parking payant du port de plaisance**, situé à environ 100 mètres de l'accueil ;
- sur les **places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR)** situées au 168 Avenue du Président Wilson, à environ 10 mètres de l'accueil.

Le parking du port de plaisance est payant.

Les places PMR sont gratuites.

L'établissement ne dispose pas de parking privé.

Accès à l'établissement

L'accès à l'établissement ne présente pas de difficulté particulière signalée.

Le cheminement entre les places PMR et l'accueil est d'environ 10 mètres.

3. Réservation et accueil des personnes en situation de handicap

La réservation est **obligatoire** pour participer aux activités.

La réservation peut être effectuée :

- sur le site internet d'ExpéNature ;
- directement sur place.

À ce jour, il n'existe pas de réservation d'une activité spécifiquement labellisée ou dédiée aux personnes en situation de handicap.

Toutefois, les personnes peuvent préciser leur situation et leurs besoins particuliers lors de la réservation. L'équipe peut alors mettre en place un traitement et un accompagnement adaptés dans la mesure des possibilités de l'activité.

Pour bénéficier d'une aide humaine ou d'un équipement spécifique, il est demandé de prévenir l'établissement **au moins 1 jour à l'avance**.

Cette anticipation permet à l'équipe de préparer l'accueil et de déterminer les adaptations nécessaires en fonction de la situation de la personne.

4. Horaires

Ouverture de l'établissement

ExpéNature est ouvert toute l'année.

L'établissement est ouvert :

- du mercredi au dimanche ;
- fermé le lundi et le mardi.

Horaires des activités

Les activités sont proposées sur une amplitude d'ouverture de **9h00 à 16h00**.

Les horaires peuvent varier selon l'activité, les conditions de pratique et l'organisation des sorties.

5. Langues parlées

L'accueil et les informations peuvent être proposés en :

- Français
 - Anglais
-

6. Accessibilité des espaces et équipements

Espace / équipement	Niveau d'accessibilité	Informations
Accueil	Accessible	L'accès est possible en fauteuil roulant.
Entrée	Accessible	Accès possible en fauteuil roulant.
Cheminement	Accessible	Le cheminement est accessible en fauteuil roulant.
Comptoir / banque d'accueil	Partiellement accessible	Le comptoir est relativement haut. Une porte située juste à côté reste ouverte en permanence et permet de faciliter l'accueil d'une personne en fauteuil roulant.

Zone d'embarquement / mise à l'eau	Accessible avec accompagnement	L'accès jusqu'au bord de l'eau est possible en fauteuil roulant. La mise à l'eau se fait sur une pente équipée de morceaux de bois permettant de faire glisser les kayaks. Ces éléments peuvent gêner le déplacement d'un fauteuil roulant. Une aide humaine de l'équipe est disponible pour accompagner la personne jusqu'à la mise à l'eau et lors de l'embarquement.
Vestiaires	Accessible	Vestiaires accessibles.
Douches	Accessible	Douches accessibles.
Toilettes	Accessible	Des toilettes accessibles sont disponibles à la base nautique. ExpéNature dispose des clés permettant leur accès.

7. Conditions d'accès à la mise à l'eau

L'accès à la mise à l'eau est possible en fauteuil roulant jusqu'au bord de l'eau.

La mise à l'eau se fait sur une pente comportant des morceaux de bois destinés à faciliter le glissement des kayaks vers l'eau. Ces éléments peuvent constituer une gêne pour les roues d'un fauteuil roulant.

Une **aide humaine de l'équipe est disponible** afin d'accompagner la personne lorsque cela est nécessaire, notamment pour franchir cette zone et pour embarquer dans le kayak.

La partie basse de la mise à l'eau peut également être glissante en raison de dépôts d'algues.

Une solution alternative est disponible en permanence : un cheminement constitué de **petits cailloux situés à côté de la zone glissante**, permettant de contourner la partie la plus glissante.

La possibilité d'utiliser cette alternative dépend toutefois du type de fauteuil et des capacités de déplacement de la personne. Une aide de l'équipe peut être apportée si nécessaire.

8. Matériel nautique et adaptation des embarcations

ExpéNature ne dispose pas de gilets spécifiquement conçus pour les personnes en situation de handicap.

Les gilets mis à disposition sont les **mêmes que ceux utilisés par l'ensemble des participants**.

En fonction de la situation de la personne, de son handicap et/ou de son niveau de qualification ou d'expérience, ExpéNature peut privilégier l'utilisation d'un **kayak sit-on-top** plutôt que d'un kayak de mer traditionnel.

Ce choix est effectué afin de proposer une embarcation plus adaptée aux capacités de la personne et aux conditions de pratique.

La possibilité d'utiliser un type d'embarcation particulier doit être évaluée avec l'équipe lors de la réservation.

9. Aides humaines proposées

En fonction des besoins de la personne et de l'activité pratiquée, ExpéNature peut proposer :

- une aide à l'accès à la mise à l'eau ;
- une aide pour franchir la zone de mise à l'eau lorsque les éléments en bois constituent une gêne pour le fauteuil roulant ;
- une aide pour embarquer ;
- une aide pour débarquer ;
- un accompagnement pendant l'activité ;
- la présence d'un accompagnateur choisi par la personne.

Toute demande nécessitant une organisation ou une aide particulière doit être signalée lors de la réservation, idéalement **au moins 1 jour à l'avance**.

10. Conditions particulières concernant les activités nautiques

L'accessibilité d'une activité nautique est évaluée en fonction de la situation individuelle de chaque participant.

Lorsque l'utilisation d'un kayak de mer traditionnel n'est pas adaptée au handicap de la personne ou lorsque son niveau de qualification / d'expérience ne permet pas de pratiquer

dans les conditions habituelles, ExpéNature peut proposer, lorsque cela est possible, un **kayak sit-on-top**.

Cette adaptation est déterminée par l'équipe en fonction :

- des capacités de la personne ;
- de son autonomie ;
- de ses besoins particuliers ;
- de son niveau de pratique ou de qualification ;
- des conditions de sécurité ;
- des conditions météorologiques et environnementales.

Il est donc recommandé de communiquer les besoins particuliers lors de la réservation afin que l'équipe puisse préparer les conditions d'accueil.

11. Toilettes accessibles

Des toilettes accessibles sont disponibles **à la base nautique**.

ExpéNature dispose des clés permettant leur accès.

Les personnes ayant besoin d'utiliser ces toilettes peuvent demander leur ouverture auprès de l'équipe.

12. Information sur les éventuelles difficultés d'accessibilité

ExpéNature informe les participants que certaines contraintes peuvent exister lors de la mise à l'eau.

La partie basse de la pente peut être glissante en raison de dépôts d'algues. Une solution alternative permanente permet de contourner cette zone en passant par une zone de petits cailloux située à proximité.

La présence de morceaux de bois sur la pente, destinés à faciliter la mise à l'eau des kayaks, peut également rendre le déplacement d'un fauteuil roulant plus difficile.

Une assistance humaine est disponible sur demande pour accompagner la personne dans cette zone.

Ces informations sont communiquées afin que chaque participant puisse connaître les conditions réelles d'accès et déterminer, avec l'équipe, les modalités d'accueil les mieux adaptées à sa situation.

13. Engagement d'ExpéNature

ExpéNature souhaite favoriser l'accès aux activités de pleine nature au plus grand nombre.

Chaque demande d'accueil d'une personne en situation de handicap est étudiée en fonction :

- des besoins individuels de la personne ;
- de l'activité choisie ;
- des capacités d'adaptation du matériel ;
- des conditions météorologiques et environnementales ;
- des impératifs de sécurité ;
- des possibilités d'accompagnement disponibles.

Une prise de contact préalable permet de déterminer les conditions concrètes d'accueil et les éventuelles adaptations nécessaires.

15. Contact pour les demandes d'accessibilité

Pour toute question concernant l'accueil d'une personne en situation de handicap ou la possibilité d'adapter une activité :

ExpéNature

168 Avenue du Président Wilson

Téléphone : 04 42 83 64 46

E-mail : contact@expenature.fr

Site internet : <https://expenature.fr/>

Il est recommandé de contacter l'établissement **au moins 1 jour avant l'activité** pour toute demande nécessitant une aide ou une préparation particulière.

Mise à jour du registre

Date : 04/09/2026

Nom du responsable : VIALE Romuald

Signature :

Romuald VIALE

ExpéNature.Fr

168 Avenue Wilson 13600 La Ciotat

Siret : 818 670 432 00017

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Viale', is positioned to the right of the company's contact information.